Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260312-DELIB2026_040-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Délibération n°2026/040 **Séance du 12 mars 2026**

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. **Denis RAPINEL, Maire.**

Présents : M. RAPINEL, Maire - Président, Mme GREGOIRE, M. TONNEAU, M. MALÉCOT, Mme SECHE, Mme DE BEAUCORPS, Mme GRAS, M. DOLBOIS, Mme MABILE, M. GAZENGEL, Mme BRIAND, Mme DESBLES, Mme WILLIAMS, Mme JOUQUAN, M. DA SILVA, M. POULAIN, M. COLLET, M. BERTIN, M. SALARDAINE, M. GUIHARD, M. HERTEL.

Représentés : M. COADIC (représenté par M. TONNEAU), Mme ROUYEZ (représentée par M. RAPINEL).

Absents : M. LEVERGNEUX, Mme CHEREL, Mme MAUDUIT, M. DOUDARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mars 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Secrétaire de Séance : M. MALÉCOT

Objet : **7.1 : Finances locales - Décisions budgétaires**
Budget Primitif 2025 – Adoption du budget annexe « Hermine »

M. le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget primitif 2025 pour le budget annexe « Hermine ». Il précise que ce budget a été présenté en commission finances, réunie le jeudi 13 mars 2025 et que les documents ont été transmis aux membres du Conseil municipal conformément aux délais en vigueur.

Le budget annexe « Hermine » est équilibré comme il suit :

Fonctionnement :	Equilibré à hauteur de 30 000 €
Investissement :	Equilibré à hauteur de 207 818 €

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-1 et suivants ;
- Vu la délibération n°2021/070 du 21 mai 2021 relative à la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- Vu la délibération n° 2025/011 du 13 février 2025 prenant acte du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025 ;
- Vu l'avis de la Commission « finances », réunie le 13 mars 2025 ;
- Considérant les crédits inscrits au projet du budget annexe « Hermine » pour l'exercice 2025.

- **APPROUVE** à l'unanimité le Budget annexe « Hermine » - Exercice 2026 , tel que présenté ci-avant.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

« Pour extrait, certifié conforme »

Fait et délibéré à Dol-de-Bretagne,
Le 12 mars 2026

Le Maire,
Denis RAPINEL

MAIRIE DE DOL-DE-BRETAGNE (ILLE-ET-VILAINE)

Le secrétaire de séance,
Jean-Marie MALECOT